

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le

Sécheresse à la réunion : on fait le point sur les ressources en eau

La pluie est de retour... mais la prudence reste de mise !

Après des mois de sécheresse, les pluies récentes redonnent un peu de souffle à nos ressources en eau. Pourtant, les nappes souterraines (notamment celle du Port) et certaines rivières du Sud peinent encore à se rétablir complètement. Pour garantir l'eau potable à tous sur le long terme, le préfet Patrice Latron maintient donc des mesures adaptées :

- **Niveau d'alerte maintenu** pour les eaux souterraines à **Saint-Paul, Le Port et La Possession** : les restrictions d'usage de l'eau (arrosage, lavage des véhicules, etc.) restent en vigueur. Chaque goutte économisée compte pour recharger la nappe !
- **Niveau de vigilance activé** pour **Saint-Pierre, Le Tampon, Petite-Île, l'Entre-Deux et Saint-Joseph** : pas de restrictions, mais un appel à la **responsabilité collective**. Le Bras de la Plaine, qui alimente ces communes, est sous surveillance.

Pourquoi ces mesures ?

- Sur la nappe du Port, qui alimente 3 communes, le déficit se résorbe progressivement, mais elle reste encore **très basse** malgré les pluies.
- Le débit du Bras de la Plaine continue de diminuer : il faut éviter tout gaspillage pour protéger cette ressource fragile.

Que faire concrètement ?

- **Vérifier les mesures applicables dans sa commune** via le [site VigiEau](https://vigieau.gouv.fr/) ou en mairie.
- **Adopter les gestes économes** : limiter les arrosages, privilégier les douches courtes, éviter le lavage des véhicules hors stations professionnelles, etc.
- **Signaler les gaspillages** ou prélèvements illicites aux services de la préfecture ou des mairies.

Prochaines étapes

La situation sera **réévaluée mensuellement** en fonction de l'évolution des ressources et des prévisions. Les usagers sont invités à **se tenir informés** via les canaux officiels (préfecture, communes, Office de l'Eau). Les mesures de vigilance et de restriction « sécheresse » sont disponibles en temps réel sur <https://vigieau.gouv.fr/>.

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr/ / Twitter – Facebook – Instagram – LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>

